

Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de
TOULON

Canton de
SAINT-CYR-SUR-MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2021- 04 - 06

Séance du 13 avril 2021

Diffusée en direct sur la chaine youtube
de la Ville de Saint-Cyr-sur-Mer

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 29

Représentés : 4

L'an deux mille vingt et un, le treize avril,

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-CYR-SUR-MER réuni en cette période d'urgence sanitaire sur la convocation et sous la présidence de Monsieur le Maire, à distance par visioconférence et ce, en application de l'ordonnance 2020-391 du 1^{er} avril 2020 et de la délibération n°2020.04.01 du 14 avril 2020,

OBJET :

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire

Adjoint : Mesdames GOHARD, GUIROU, SAMAT, VANPEE
Messieurs CORDEIL, FERRARA, HERBAUT, JOANNON, LUCIANO.

**APPEL A PROJET
« ATLAS DE LA
BIODIVERSITE
COMMUNALE »**

Conseillers Municipaux : Mesdames AIELLO Béatrice, ETCHANCHU Helen, GENEVOIS Laura, GIACALONE Sabine, GROC Cynthia, MANOUKIAN Astrid, MONTLAUR Ambre, NEVIERE-MAESTRONI Mireille, ORSINI Christine, ROCHE-SANNA Corinne, Messieurs BAIXE Bruno, GUEGUEN Yannick, LEPACHELET Jacques, MAUBE Yvan, OLIVIER Dominique, PAMELLE Yohann, PEYRARD Christian, ROCHE Jean-Paul, VALENTIN Jean-Michel.

PLAN DE RELANCE

**DEMANDE D'AIDE
FINANCIERE
EN FONCTIONNEMENT
AUPRES DE
L'OFFICIER FRANCAIS
DE LA BIODIVERSITE**

Etaient représentés :

Conseillers Municipaux : Mesdames Anne-Laure BEAUDOIN (procuration à Monsieur Pascal CORDEIL), Laurene CATANI (procuration à Madame Andrée SAMAT), Messieurs Alain BERARD (procuration à Madame Mireille NEVIERE-MAESTRONI), Dominique HOCQUET (procuration à Monsieur Yvan MAUBE)

<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Yannick GUEGUEN, Secrétaire de séance.

Rapporteur :
Madame Helen ETCHANCHU

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20210413-DEL20210406-DE
Date de télétransmission : 14/04/2021
Date de réception préfecture : 14/04/2021

Chaque année depuis 2017, l'Office français de la biodiversité propose aux communes et intercommunalités d'identifier les enjeux de biodiversité de leur territoire en réalisant un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC).

Une telle démarche qui permet à une commune de connaître, de préserver et de valoriser son patrimoine naturel.

La Commune a décidé de s'engager dans un projet d'Atlas de la biodiversité communale afin de compléter les mesures existantes sur son territoire.

En effet, plusieurs dispositifs de zonages (ZNIEFF, Natura 2000, etc.) et de gestion (notamment sur les terrains du conservatoire du littoral) constituent un ensemble d'espaces et d'espèces protégés.

Les objectifs scientifiques du projet « Atlas de la Biodiversité Communale de Saint-Cyr-Sur-Mer » sont :

- d'inventorier (hors secteur Natura2000) les taxons les plus représentatifs des bouleversements climatiques et de la pression humaine ;
- de compléter la cartographie des habitats de la commune.

Les données collectées seront ajoutées aux données existantes afin de créer un document complet, exhaustif et facile d'utilisation sur la biodiversité. Il contiendra notamment des cartes afin d'être une aide à la décision dans le cadre de la révision du plan local d'urbanisme et de la protection de l'environnement.

Afin d'être pleinement efficace, ce projet comporte un large volet communication et sensibilisation en lien avec les acteurs locaux : élus, citoyens, agriculteurs, associations, visiteurs, etc. Cette appropriation du projet permettra de faire perdurer la démarche à long terme, au-delà de la période d'élaboration de l'ABC.

L'Atlas de la Biodiversité Communale de Saint-Cyr-sur-Mer répond à un double objectif :

- Améliorer la connaissance de la biodiversité du territoire afin de mieux protéger ce patrimoine naturel.
- Renforcer l'écocitoyenneté des acteurs du territoire en impliquant de façon active les services municipaux, citoyens, scolaires, touristes, associations dans le projet, pour les sensibiliser à la biodiversité de leur territoire.

La réalisation de cet A.B.C s'étalera sur deux années, entre 2021 et 2023. Chaque phase du projet comprendra une étude réalisée par des experts des taxons visés, des inventaires participatifs complémentaires et des journées de sensibilisation à la préservation de la biodiversité locale.

Le montant total estimatif du projet s'élève à 32 700 euros HT.

Accusé de réception en préfecture 083-218301125-20210413-DEL20210406-DE Date de télétransmission : 14/04/2021 Date de réception préfecture : 14/04/2021
--

Le Plan de Financement prévisionnel pourrait s'établir comme suit :

Office Français de la Biodiversité (plafond 80 % du montant éligible)	22 160,00 €	
Autofinancement	10 540,00 €	<i>Fonds propres 5 540,00 € Charge de personnels 5 000,00 €</i>
Total	32 700,00 €	<i>Montant éligible 24 700,00 € Montant non éligible 5 000,00 €</i>

Il est proposé au Conseil Municipal de solliciter une subvention de **22 160,00 €** auprès de l'Office Français de la Biodiversité dans le cadre de l'appel à projet « Atlas de la Biodiversité Communale »

Le Conseil Municipal, à l'**UNANIMITE**

Adopte l'exposé qui précède,

Approuve le plan prévisionnel ci-dessus visé,

Décide de solliciter une subvention de de **22 160,00 €** auprès de l'Office Français de la Biodiversité dans le cadre de l'appel à projet « Atlas de la Biodiversité Communale ».

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

Signature électronique

Philippe BARTHELEMY

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20210413-DEL20210406-DE
Date de télétransmission : 14/04/2021
Date de réception préfecture : 14/04/2021